



Affiliée à l'Union des Sociétés de Gymnastique du Bas-Rhin
et à la F. F. G.

Agréée par le gouvernement sous le n° 12720

Registre des Sociétés n° 23

Inscription Saison 2021-2022

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la gymnastique artistique et plus particulièrement à notre association.

En ce début de saison, vous désirez inscrire votre enfant, c'est pourquoi nous nous permettons de nous présenter :

La VOGESIA existe depuis 1924, elle est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique et est animée **exclusivement par des bénévoles**, et avec 1 salariée depuis la rentrée 2016.

Le but de notre club est d'initier les enfants à ce sport complet qu'est la gymnastique, avec pour finalité, la participation aux compétitions pour les saisons futures.

Afin d'atteindre cet objectif, nous demandons à votre (vos) enfant(s) de respecter quelques règles élémentaires :

- participation régulière aux entraînements,
 - lors des entraînements, les enfants participeront à l'installation du matériel et à son rangement,
 - en fin de séance, les enfants se regrouperont en colonnes, par équipes ou groupes, et il sera procédé à l'appel,
 - il est impératif que les enfants suivent les directives de l'encadrement,
 - participation aux compétitions et aux manifestations municipales telles que le défilé du 13 juillet,
 - toute absence répétée et non justifiée entraînera l'exclusion du club sans remboursement de la cotisation et refus d'inscription pour la saison suivante,
 - tenue pour les entraînements : survêtement, short, cycliste ou justaucorps, chaussettes ou pieds nus, pas de bijoux ni montre, cheveux longs attachés, **téléphone portable interdit** pendant les entraînements.
- La règle de base d'un gymnaste étant le RESPECT, aucun manquement ne sera toléré, le RESPECT s'entend envers les monitrices et moniteurs, les autres gymnastes ainsi que le matériel : en cas de problème avec un gymnaste, le responsable de l'équipe demandera une entrevue avec les parents et si le problème persiste, l'enfant sera renvoyé sans remboursement des sommes déjà perçues. Les séances d'entraînement doivent se dérouler dans l'ordre et le calme.
 - Les monitrices et moniteurs sont des bénévoles qui méritent ce RESPECT.

Contact : Mireille DOMINICI – Présidente – 49B Rue des Vosges 67190 GRESSWILLER
Tél. fixe : 03.88.38.38.09.92 - Tél. portable : 07.69.86.23.03
e-mail : vogesia@orange.fr - site Internet : <http://vogesia.fr>

- **Nous sommes désolés de devoir insister sur les 2 points ci-dessus, mais nous y avons été contraints par le comportement de certains gymnastes les années précédentes.**

Cotisations

Compte tenu des saisons 2019-2020 et 2020-2021 écourtées en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nous n'augmenterons pas les cotisations pour la saison 2021-2022.

Les cotisations annuelles sont fixées pour toutes les catégories et quel que soit le nombre de séances à 120,00 €, 100,00 € pour le 2^{ème} enfant et 80,00 € pour le 3^{ème} enfant et suivants.

Compétitions

A partir de la rentrée et jusqu'à mi-décembre, il sera fait une sélection des gymnastes qui participeront aux compétitions, les monitrices et moniteurs décideront des affectations dans les équipes ; en dernier ressort, la Présidente tranchera.

Pour les compétitions, les tenues sont fournies par nos soins, à savoir :

- justaucorps pour les filles,
- léotards et shorts pour les garçons (+ sokols pour les grands).

Entraînements

Concernant les entraînements : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires, et déclinons toute responsabilité en cas de venue anticipée ou de récupération tardive. Il en est de même pour tout objet perdu ou volé pendant les entraînements ou compétitions.

Tableau récapitulatif des lieux, jours et horaires d'entraînements

Catégories		Années de naissance	Séances d'entraînements			
			Jours	Horaires	Périodes	Lieu
Eveil Gymnique	Ecole de Gymnastique	du 01/01/2016 au 30/06/2017	Mercredi	de 16 heures 30 à 17 heures 15	du 15.09.2021 à mi juin 2022 hors vacances scolaires	Gymnase du Collège Louis Arbogast à Mutzig
	Petite-Enfance ou "Baby-Gym"	du 01/07/2017 au 31/12/2018	Mercredi	de 17 heures 15 à 18 heures		
Gymnastique Artistique		2015	Mardi	de 18 heures à 19 heures 30	du 07.09.2021 à mi juin 2022 hors vacances scolaires (sauf exception dont infos)	
Masculine		et avant	Vendredi	de 18 heures à 20 heures		
Gymnastique	Poussines + débutantes	2013 à 2015	Mardi	de 18 heures à 19 heures 30		
	Autres	2012 et	Jeudi	de 17 heures 30 à 19 heures		
Artistique Féminine	débutantes	avant	Mercredi	de 18 heures à 19 heures 30		
	Confirmées	2012 et avant	Vendredi	de 18 heures à 20 heures		

Assurance

Votre enfant sera couvert par une assurance dont contrat souscrit par la Fédération Française de Gymnastique auprès de Allianz, selon notice ci-jointe, dont nous avons retenu la garantie de base. **Les parents qui retiendraient des assurances facultatives complémentaires, adresseront directement, après l'avoir complété, le bulletin de souscription de la notice à la Fédération Française de Gymnastique, avec le règlement correspondant.**

Engagements des parents

Les parents déchargent de toute responsabilité, la société de gymnastique La VOGESIA, ainsi que tout cadre ou parent de gymnaste qui assurerait le déplacement en véhicule automobile, en cas d'accident de la circulation, ceci dans le cadre des déplacements pour entraînements, formation ou compétition.

De même les parents autorisent l'encadrement du club à rendre toutes dispositions nécessaires en termes de soins en cas d'accident ou d'indisposition de l'enfant pendant les compétitions ou les entraînements.

Les parents autorisent également la diffusion de photographies sur lesquelles pourrait figurer leur enfant.

Nos souhaits

Notre association est toujours à la recherche de parents volontaires et intéressés pour nous aider au cours des entraînements. Une formation à nos frais peut être envisagée. Veuillez nous contacter à ce sujet.

Lors des déplacements en voiture pour les compétitions, il nous serait agréable de pouvoir compter sur les parents. Nous vous en remercions par avance.

Covid-19 : Protocole Sanitaire

Les parents déclareront le plus rapidement possible à leur médecin traitant, tout symptôme lié au Covid-19 dont serait sujet leur enfant, ou tout contact proche de leur enfant avec un malade Covid-19, et feront en sorte que leur enfant ne se présente pas à l'entraînement dans ce cas.

Nous rappelons l'importance des gestes barrières et la distanciation sociale qui est de rigueur et les parents s'engagent à ce que leur enfant les respecte.

L'accès aux vestiaires étant condamné, chaque enfant devra venir en tenue de sport, il n'y aura pas de changement possible dans la salle.

Le lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique est demandé avant l'entrée dans la salle de gymnastique et en fin d'entraînement.

Les parents ne pourront assister aux séances d'entraînement ni rester dans les gradins.

Pour les gymnastes utilisant de la magnésie, le lavage des mains au savon est préconisé plutôt que la solution hydro-alcoolique.

Pour respecter les mesures de distanciation recommandées dans le cadre d'une activité sportive, nous organiseront des groupes qui devront impérativement être respectés, et plus particulièrement les directives données par la monitrice ou le moniteur qui dirigera le groupe, notamment en ce qui concerne les déplacements dans la salle.

Si les enfants devaient ramener une serviette ou une bouteille d'eau, ceux-ci devront être marqués à leur nom pour qu'il ne puisse y avoir confusion.

Covid-19 : Vaccination

Il est rappelé les consignes dictées par le Gouvernement qui impose la vaccination anti Covid des enfants de plus de 12 ans à compter du 30/09/2021.

Covid-19 : Déclaration de choix éclairé

En signant la fiche d'inscription, les parents reconnaissent avoir été informés des risques liés au Covid-19 et du Protocole Sanitaire mis en place.

Les parents les ont compris et s'engagent à ce que leur enfant les respecte dans leur intégralité sans exception.

De ce fait les parents s'engagent à ne jamais mettre en cause ni exercer aucun recours contre notre association en cas de contamination.

Inscription

Pour l'inscription, vous voudrez bien compléter la fiche d'inscription ci-jointe en y joignant le certificat médical complété par votre médecin, 1 photo d'identité petit format avec le nom et le règlement de la cotisation (veuillez nous remettre les 4 éléments ensemble).

Cette inscription nous est absolument nécessaire très rapidement, et au plus tard le 31/10/2021, afin que nous puissions déposer les demandes de licences dans les délais impartis, et pour que votre (vos) enfants(s) soit (soient) assuré(s) sans délai.

Attention : tout enfant non inscrit ne pourra faire l'objet d'une demande de licence, ne sera donc pas assuré et ne pourra participer à aucune compétition.

Le cas échéant, vous voudrez bien nous signaler si votre enfant était déjà licencié dans un autre club de gymnastique la saison précédente, ceci afin de pouvoir respecter les règles de mutation prévues par la Fédération Française de Gymnastique. Si celles-ci n'étaient pas respectées, nous ne pourrions pas faire établir de licence.

Nous vous remercions pour votre confiance, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous semblerait utile,

Mireille DOMINICI
Présidente